

PORTUGAL

Le niveau de vie a baissé ces dernières années par rapport à la moyenne de l'OCDE, l'écart de PIB par habitant se creusant essentiellement dû à une faible productivité.

Priorités

Augmenter les taux de scolarisation dans le deuxième cycle du secondaire et dans l'enseignement supérieur

Enjeu et recommandations : pour renforcer la formation de capital humain, il avait été recommandé d'affecter une plus forte proportion des ressources dans l'enseignement primaire et secondaire aux dépenses non salariales et de procéder à une évaluation systématique des établissements d'enseignement supérieur.

Mesures prises : comme il avait été décidé antérieurement, les très petites écoles primaires inefficaces sont en voie de fermeture. Le Conseil des ministres a approuvé un nouveau profil de carrière pour les enseignants du primaire et du secondaire, qui comporte de nouvelles procédures d'évaluation des résultats. Les autorités ont demandé plusieurs examens de l'enseignement supérieur, et en particulier des procédures actuelles d'accréditation et d'assurance-qualité.

Réduire les obstacles à la concurrence

Enjeu et recommandations : pour intensifier la concurrence dans les industries de réseau et dans les services, il avait été recommandé de dissocier la propriété du principal réseau de téléphonie fixe de celle des réseaux câblés, de poursuivre la restructuration du secteur de l'énergie et d'assouplir les contrôles à l'entrée et les conditions d'exercice dans les activités non manufacturières.

Mesures prises : des mesures ont été prises pour assouplir les contraintes réglementaires dans certaines industries de réseau (gaz et télécommunications), mais rien n'a été fait pour dissocier la propriété ou le contrôle du réseau de téléphonie fixe et du réseau câblé, ni pour assouplir les restrictions à l'entrée et les conditions d'exercice dans les services.

Réformer la législation sur la protection de l'emploi

Enjeu et recommandations : pour faciliter une plus forte croissance de la productivité et favoriser le recrutement sous contrat à durée indéterminée, il avait été recommandé d'assouplir la législation sur la protection de l'emploi, tout particulièrement en ce qui concerne le licenciement individuel.

Mesures prises : aucune.

Poursuivre la réforme de l'administration publique

Enjeu et recommandations : pour accroître l'efficacité du secteur public et pouvoir réaffecter certains travailleurs au secteur privé, il avait été recommandé de réduire les effectifs du secteur public, d'aligner le statut des agents du secteur public sur la réglementation applicable aux salariés du secteur privé et de mettre en place dans le secteur public un système fondé sur les performances.

Mesures prises : en 2006, un départ sur deux a été remplacé, de sorte que les effectifs ont diminué dans le secteur public. La réforme de la sécurité sociale des fonctionnaires a été approuvée; elle rapproche le régime qui leur est applicable du régime général. La réorganisation de l'administration publique se poursuit. Un dispositif de mobilité est en place. Un nouveau système commence d'être mis en œuvre, concernant les carrières, les contrats et la rémunération, introduisant certains éléments de rémunération au résultat.

Simplifier le système fiscal et élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés

Enjeu et recommandations : pour réduire les coûts de mise en conformité et faire reculer les activités informelles, il avait été recommandé de simplifier la législation fiscale et de la modifier moins fréquemment, et de diminuer les dépenses fiscales.

Mesures prises : pour réduire les coûts de mise en conformité, les autorités ont simplifié les procédures fiscales et ont encouragé l'utilisation d'Internet pour les relations entre le contribuable et l'administration fiscale.